

Calim

Caisse genevoise

de l'alimentation

**Ensemble vers
une alimentation
durable et solidaire**

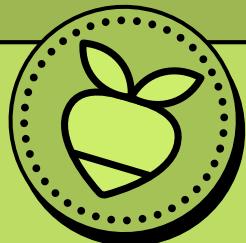
Choisir sa nourriture ?

Budget alimentaire serré ?

Et les paysan·nes ?

Envie d'une société solidaire ?

Chaque membre reçoit un même montant mensuel, pour acheter de la nourriture dans les lieux choisis par les habitant·es. Chaque membre cotise selon ses moyens.



Quelques objectifs

- Donner accès à une nourriture saine pour tou·tes
- Payer le prix juste aux paysan·nes
- Prendre les décisions en commun dans les quartiers

Devenez membre !



**Prochaines
soirées
de présentation**

Contexte

En juin 2023, la population du canton de Genève a inscrit le droit à l'alimentation dans sa Constitution. Cette décision répond à :

- La hausse de la précarité alimentaire
- La dégradation de la santé humaine et planétaire
- La crise de la condition paysanne

Un projet de loi cantonale est en cours d'élaboration. Dans l'intervalle, plusieurs organisations de la société civile lancent un projet pilote : la Calim.

De la fourche à la fourchette

Agriculture et alimentation sont intimement liées : on ne peut pas penser l'une sans l'autre. La Calim recrée du lien social autour de la nourriture et de sa production. Elle donne accès à une alimentation saine et choisie. Elle revalorise les filières agricoles locales.

Une expérimentation genevoise

La Caisse genevoise de l'alimentation fonctionne selon un principe de démocratie alimentaire. Depuis 2024, deux groupes d'habitant·es (Meyrin et Pâquis) se rencontrent régulièrement. Ensemble, ils décident de la gouvernance et du fonctionnement de la Calim. Ils choisissent aussi les lieux où les membres pourront dépenser le versement mensuel.

Devenez membre !

calim-ge.ch

info@calim-ge.ch

